

# Assurance indemnité journalière en cas de maladie

## Aperçu de l'étendue de couverture possible



Nos conditions générales d'assurance les plus récentes (édition 2023-04) vous offrent de nombreux avantages. Grâce à la structure modulaire du produit, vous pouvez personnaliser la couverture d'assurance pour vos collaborateurs et collaboratrices.

Incapacité de travail	<b>Indemnité journalière en cas de maladie</b> (assurance dommages)	Indemnité journalière en cas d'incapacité de travail consécutive à une maladie attestée par un médecin pour 730 jours au maximum, déduction faite du délai d'attente.
	<b>Indemnité journalière en cas d'accident</b> (assurance dommages)	Indemnité journalière pour les propriétaires d'entreprise nommément mentionnés dans le contrat d'assurance et les membres de leur famille travaillant dans l'entreprise en cas d'incapacité de travail consécutive à un accident attestée par un médecin d'une durée maximale de 730 jours, déduction faite du délai d'attente.
Naissance	<b>Indemnité journalière de naissance pour la mère</b> (assurance dommages)	Indemnité journalière de naissance en complément de l'allocation de maternité versée par l'Etat, selon le régime d'allocation pour perte de gain pour une durée maximale de 112 jours.
	<b>Indemnité journalière de naissance pour le père</b> (assurance dommages)	Indemnité journalière de naissance en complément de l'allocation de paternité versée par l'Etat, selon le régime d'allocation pour perte de gain pour une durée maximale de 42 jours.
Décès	<b>Jouissance posthume du salaire en cas de maladie assurée</b>	Indemnité en capital selon le Code des obligations (art. 338, al. 2) versée aux survivants soumis à l'obligation d'entretien en fonction de l'ancienneté (maximum deux fois le salaire mensuel).

<sup>1</sup> Analyse de marché de l'assurance-accidents et d'indemnités journalières en cas de maladie, VZ VermögensZentrum, Publication octobre 2022

Vous avez des questions sur la couverture d'assurance?

Votre courtier en assurance se fera un plaisir de vous conseiller. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à elipsLife et à nos prestations.

### elipsLife - your insurance

Thurgauerstrasse 54  
CH-8050 Zurich  
T +41 44 215 45 40  
www.elipsLife.com

Le présent document est pensé pour vous présenter de manière claire notre assurance indemnité journalière en cas de maladie. Vous trouverez la couverture d'assurance détaillée dans votre offre/contrat d'assurance ainsi que dans les conditions générales d'assurance y afférentes.

